

Comment réduire l'empreinte carbone de mon cabinet médical ?

www.med-in-occ.org – Tous droits réservés
Rédacteur : jplantrou@urpslmp.org

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement impactent directement **la santé humaine et la pratique médicale**. Les professionnels de santé libéraux, notamment les médecins généralistes et spécialistes, ont un rôle essentiel à jouer dans l'adaptation de leur activité. Réduire l'empreinte carbone d'un cabinet médical ne signifie pas seulement trier ses déchets : il s'agit avant tout d'assurer la pérennité de l'accès aux soins, dans un contexte où les ressources sont limitées et où les contraintes énergétiques et climatiques vont s'accentuer.

En France, l'empreinte carbone du **secteur de la santé** représente environ 49 MtCO₂e par an, soit **près de 8 % de l'empreinte** carbone nationale. Plus de 85 % de ces émissions sont indirectes et liées aux achats, aux transports ou aux prescriptions. Les médicaments et dispositifs médicaux représentent à eux seuls environ 50 % de cette empreinte.

Selon le rapport Shift Project de 2023 « Décarboner la santé pour soigner durablement », la répartition des émissions de gaz à effet de serre par acteur est la suivante :

- Hôpitaux : 38%
- **Médecine de ville** : 23% soit près de **1/4 des émissions**
- Etablissements et services pour personnes âgées : 21%
- Etablissements et services pour personnes handicapées : 17%

À l'échelle du **cabinet libéral**, une étude de 2023 menée en Gironde montre qu'un cabinet de médecine générale émet en moyenne 11 à 13 tonnes de CO₂e par an hors prescriptions, mais jusqu'à 150 à 200 tonnes de CO₂e par an si l'on inclut les **prescriptions**. Les **déplacements des patients** constituent le premier poste d'émissions, suivis par les consommables médicaux, la consommation d'énergie et la gestion des déchets.

Qu'entend-on par « développement durable » et « santé planétaire » ?



Le développement durable en santé se définit comme la capacité à répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures, en conciliant qualité et sécurité des soins, équité d'accès et respect des limites planétaires.

La santé planétaire est une approche qui met en lumière les liens entre la dégradation des écosystèmes (climat, biodiversité, pollutions) et la santé humaine et qui cherche des solutions pour protéger les deux simultanément.

I Où sont les émissions dans un cabinet ?

A l'échelle d'un cabinet médical, les sources principales d'émissions de gaz à effet de serre sont relativement bien identifiées. Les postes dominants combinent les transports, la consommation d'énergie, les consommables médicaux et la gestion des déchets.

Les principales sources d'émissions de CO₂ dans un cabinet médical :

| Les transports | Les prescriptions et les achats | L'énergie et le bâtiment | L'eau et les déchets |
|---|--|---|--|
| <p>C'est de loin la source la plus importante, représentant plus de 80 % des émissions hors prescriptions.</p> <p>Il s'agit essentiellement des déplacements des patients (environ 4/5 du poste transport selon une étude locale).</p> <p>Les trajets des soignants et du personnel administratif viennent ensuite, mais dans une proportion beaucoup plus faible.</p> | <p>Les médicaments et dispositifs médicaux constituent la moitié de l'empreinte carbone du système de santé.</p> <p>Pour un cabinet libéral, cela se traduit par des prescriptions médicamenteuses, l'utilisation de dispositifs à usage unique et l'achat de consommables variés (masques, gants, draps d'examen, etc.).</p> | <p>Le chauffage, la climatisation et l'éclairage sont des sources d'émissions non négligeables, dont l'importance dépend de la performance énergétique du local médical.</p> | <p>Bien que leur poids carbone soit relativement faible, la gestion des déchets, notamment des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) reste une obligation réglementaire et un enjeu environnemental fort.</p> |

L'objectif pour un cabinet libéral n'est pas de "faire la chasse au gramme de CO₂" au détriment du soin, ni de se limiter au tri des déchets. Il s'agit d'assurer l'accès à des soins pertinents et résilients, en **réduisant les actes et prescriptions évitables** et en renforçant la **prévention et promotion de la santé**

II Les actions pouvant être engagées

Illustration 1 - Les principales actions des libéraux pour la santé planétaire





Réduire l'empreinte carbone d'un cabinet médical passe par une démarche globale, simple et adaptée à la pratique libérale. Cette démarche repose sur deux piliers complémentaires :

- **L'écoconception des soins** : vise à proposer un juste soin et une prescription adaptée ;
- **La prévention et la promotion de la santé** : consistent à agir en amont pour réduire la demande évitable.

La méthode applicable à chacun des postes d'émissions propose d'agir sur trois leviers :

1. **Moins** : éviter les actes et prescriptions non pertinents ;
2. **Mieux** : privilégier les options bas-impact (ex. : inhalateurs poudre plutôt qu'aérosols) ;
3. **Autrement** : réorganiser les pratiques (mobilités douces, téléconsultation quand adaptée)

Concrètement, plusieurs actions peuvent être mises en œuvre dans les cabinets. En appliquant ces recommandations, les cabinets médicaux pourraient réduire significativement leurs émissions de CO₂, jusqu'à 80% selon certaines estimations.

Réduction des déplacements

- Inciter le personnel à se déplacer à vélo ou en transports en commun
- Encourager les patients à adopter une mobilité active lorsque c'est possible
- Optimiser/regrouper les visites à domicile
- Proposer la téléconsultation lorsque cela est pertinent
- S'installer près d'un arrêt de transport public
- Installer un parking vélo sécurisé devant le cabinet
- Encourager le covoiturage
- Réduire les rotations de coursiers avec les laboratoires

Gestion des prescriptions et des achats

- Adopter la juste prescription, éviter les examens inutiles
- Privilégier les alternatives non médicamenteuses validées
- Choisir des dispositifs réutilisables lorsqu'ils existent et sont sûrs (attention : usage unique non réutilisable)
- Utiliser des pansements sans coton
- Lutter contre le suremballage des consommables médicaux

Optimisation des locaux et de l'énergie

- Bien dimensionner la surface du cabinet (environ 60 m² par médecin)
- Lors de travaux, privilégier une isolation performante et des matériaux biosourcés
- Diminuer la température de chauffage de 1°C
- Utiliser des ampoules LED et installer des détecteurs de présence
- Investir dans des panneaux solaires
- Mutualiser les locaux

Gestion de l'eau et des déchets

- Améliorer le tri des déchets
- Eviter la production excessive de DASRI
- Rappeler aux patients de rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie
- Installer des robinets économies

Gestion du matériel et des fournitures

Allonger la durée de vie du matériel informatique
 Dématérialiser les documents quand c'est possible
 Privilégier le papier recyclé
 Acheter local et grouper les commandes pour limiter les transports

Actions de sensibilisation

Informer les patients et le personnel sur les liens entre environnement et santé
 Obtenir une certification



Un simulateur d'empreinte carbone peut aider à identifier les principaux postes d'émissions et suivre les progrès réalisés - [Accès simulateur Ecodoc](#)

III Impacts des actions

1 - L'impact des actions sur les résultats d'un bilan carbone

On estime que les cabinets médicaux peuvent diviser par 10 leurs émissions de dioxyde de carbone.

| Actions choisies | Gain carbone CO ₂ eq kg/année |
|---|---|
| Redimensionner la surface du cabinet à 60 m ² /médecin | 5.769 |
| Diminuer la température de 1°C | 841 |
| Inciter 10% des patients à renoncer à la voiture pour venir en consultation | 1.294 |
| Inciter 80% des soignants à renoncer à la voiture pour se rendre au cabinet | 2.923 |
| Arrêter de faire venir le coursier du laboratoire en urgence | 1.094 |
| Utiliser des pansements sans coton | 1.360 |
| Doubler la durée de vie des ordinateurs (de 4 à 8 ans) | 332 |

2 – L'impact économique

La réduction des émissions carbone d'un cabinet médical peut avoir un impact financier positif, avec des économies potentielles significatives :

- Réduction de la surface du cabinet à 60 m² par médecin pouvant générer des économies importantes, notamment sur les coûts de loyer, chauffage et électricité ;
- Économies potentielles sur les frais de déplacement et de parking ;
- Réduction des coûts d'achat de matériel ;
- Réduction des frais de gestion des déchets.

Mis bout à bout, avoir un local de taille adaptée, ne pas trop chauffer, couper l'eau chaude des robinets et éteindre l'appareil de radiographie... peuvent faire économiser au « cabinet type » plus de 2.500 euros selon une étude suisse.

Essentiel



Quelques chiffres clés à retenir :

- Médecine de ville : responsable d'1/4 de l'empreinte carbone du système de santé ;
- Empreinte directe du cabinet (locaux, énergie, déplacements internes, consommables courants) : pèse \approx 8,4 tonnes CO₂e/an soit \approx 6 % du total ;
- Tout le reste vient essentiellement des prescriptions et trajets patients.

Un cabinet médical libéral peut agir concrètement et efficacement :

- En réduisant les trajets patients/soignants,
- En prescrivant « moins, mieux, autrement »,
- En améliorant l'efficacité énergétique des locaux,
- En gérant mieux ses déchets et consommables.

Ces actions sont à la fois **bénéfiques pour l'environnement, pour la santé des patients et pour la pérennité économique du cabinet.**

Date de mise à jour : août 2025

Sources :

[Rapport "Décarboner la santé pour soigner durablement" - The Shift Project](#)

[Thèse "Bilan carbone 2021 de 7 cabinets de médecine générale en Gironde" - HAL](#)

[Guide du cabinet de santé écoresponsable - Presses de l'EHESP](#)

[Recommandations pour l'écoconception des cabinets de médecine - Revue Médicale Suisse](#)

[Comment puis-je réduire l'empreinte carbone de mon cabinet - La Médicale](#)

[My Green Doctor](#)

[Développement durable en cabinet médical - Doc'Durable](#)

[Calculez votre empreinte carbone - Info.gouv.fr](#)

[Simulateur d'empreinte carbone à destination des cabinets médicaux - Ecodoc Unisanté](#)

Mots clefs :

#ÉmissionsDeCO2 #DéchetsMédicaux #ÉnergieRenouvelable #ConsommationD'eau #GestionDesDéchets

#TransportDesPatients #MatérielAUUsageUnique #EfficacitéÉnergétique #Téléconsultation

#EmpreinteCarbone #Santéplanétaire